

On n'en finit pas avec les consciences comme avec les partis. On vous dit d'être implacables et inflexibles; mais savez-vous ce qu'il y a de plus inflexible au monde? eh! ce n'est ni la rigueur des lois injustes, ni le courage des politiques, ni la vertu des législateurs, c'est la conscience des chrétiens convaincus.

Permettez-moi de vous le dire, Messieurs, il s'est élevé parmi vous une génération d'hommes que vous ne connaissez pas. Qu'on les appelle néo-catholiques, sacristains, ultramontains, comme on voudra, le nom n'y fait rien, la chose existe. Cette génération prendrait volontiers pour devise ce que disait, au dernier siècle, le manifeste des généraux Polonais qui résistèrent à Catherine II :

« Nous qui aimons la liberté plus que tout au monde, et la religion catholique plus encore que la liberté. »

Nous ne sommes ni conspirateurs, ni complaisans, on ne nous trouve ni dans les émeutes, ni dans les antichambres; nous sommes étrangers à toutes coalitions, à toutes vos récriminations, à toutes vos luttes de cabinet, de partis; nous n'avons été ni à Gand, ni à Belgrave-Square; nous n'avons été en pèlerinage qu'au tombeau des apôtres, des pontifes et des martyrs; nous avons appris, avec le respect chrétien et l'estime des pouvoirs établis, comment on leur résiste quand ils manquent à leurs devoirs, et comment on leur survit. Nés et élevés au sein de la liberté des institutions représentatives et constitutionnelles, nous y avons trempé notre âme pour toujours.

On nous dit : Mais la liberté n'est pas pour vous, elle est contre vous; ce n'est pas vous qui l'avez faite. Il est vrai que la liberté n'est pas notre œuvre, mais elle est notre propriété; et qui oserait nous l'enlever? A ceux qui nous tiennent ce langage nous répondrons : Mais vous, avez-vous fait la France? cependant vous êtes fiers d'y vivre. Eh bien, la liberté, c'est notre soleil : il n'est donné à personne d'en éteindre la lumière. La Charte, c'est le sol sur lequel nous nous appuyons pour vous attaquer quand il le faudra : il n'est donné à personne d'arracher ce sol de dessous nos pieds. Nous bénissons les institutions sous lesquelles il nous est donné de vivre; nous les pratiquons, nous les appliquons, et ce sera notre réponse à l'accusation indigne et calomnieuse que M. le ministre de l'instruction publique a portée contre nous, lorsqu'il a dit deux fois à l'autre Chambre qu'un esprit de parti politique se cachait sous le masque de l'esprit religieux.

Cette calomnie porte directement sur tous les hommes qui ont pris part à la polémique récente; mais de tous ces hommes je suis le seul qui puisse élever la voix dans l'enceinte parlementaire. J'use donc de ce noble privilège pour les défendre en même temps que moi. Il faut le dire, il faut l'avouer franchement, on a voulu faire croire que c'était le parti légitimiste qui exploitait la question de l'enseignement et de la liberté religieuse contre le Gouvernement. Eh bien, il n'en est rien : l'immense majorité de ceux qui, par leurs écrits, ont pris part à cette question, ne sont rien moins que légitimistes; ce sont des hommes qui, dans le clergé comme parmi les laïques, ont donné des preuves certaines de la différence profonde qui existe entre leur opinion et l'opinion légitimiste. De toutes les publications faites à ce sujet, depuis les lettres de l'archevêque de Lyon jusqu'à celle du dernier sacristain il n'y en a pas une qui n'implique la reconnaissance formelle de la dynastie et de la constitution actuelle de la France.

Certes, nous savons bien que nos droits comme chrétiens et comme citoyens sont antérieurs à toutes les dynasties et à toutes les constitutions du monde; mais, en même temps, nous avons été heureux de voir que ces droits avaient été consacrés par la constitution de notre patrie.

Les journaux légitimistes n'ont pas touché à cette question pendant dix ans, la plupart des orateurs légitimistes n'en ont pas parlé jusqu'à présent. Je ne dis pas cela pour les accuser, mais pour constater ce fait. Après cela, il est clair que quand ils ont vu le parti qu'on pourrait en tirer par votre faute, il ne leur était pas défendu de s'en mêler. Savez-vous qui a fait les affaires du parti légitimiste dans cette occasion? C'est le Gouvernement, c'est le ministère. Les légitimistes sont pères de familles; vous ne pouvez pas les empêcher d'être pères, et étant pères de s'intéresser au salut de l'âme de leurs enfants. C'est vous qui leur avez fourni l'arme puissante des droits de conscience et de la paternité méconnus. Si quelqu'un a bien servi la cause légitimiste, c'est bien M. le ministre de l'instruction publique, en identifiant les questions religieuses et la question légitimiste, que des hommes plus sagement dévoués à la dynastie et au pays avaient eu soin de disjoindre.

Laissez-moi le dire, Messieurs, vous allez recommencer dans un autre sens les fautes de la Restauration, celles qui l'ont conduite à l'abîme. Vous aliénez, vous contraignez à l'hostilité des hommes qui, sans être de la même origine que vous, ne demandaient pas mieux, dans l'intérêt de la chose publique, que de vous prêter le concours de leur adhésion et de leur moralité politique. Les chefs du clergé, une foule de catholiques zélés et sincères, sont à l'égard du gouvernement actuel, avec les différences que chacun comprend, dans une position analogue à celle qu'occupaient sous la Restauration les hommes éminents que je vois devant moi, M. le comte Molé, M. le duc de Broglie, M. Guizot lui-même. La Restauration les a repoussés : ils ne l'ont pas renversé; mais qui pourrait dire à quel point le manque de leur concours a contribué à sa ruine?

C'est dans ce sens que les évêques de la province de Paris ont pu dire si justement au Roi que M. Villemain avait fait perdre en trois ans tout le terrain acquis par dix années de lutte, de prudence et d'habileté.

Quant à moi, je lui pardonne bien volontiers, car je crois qu'il a rendu

aux catholiques un incalculable service. Nous dormions dans une fausse paix; il nous a tirés de la torpeur où nous nous endormions; et maintenant, s'il plaît à Dieu, nous ne nous rendormirons plus.

M. le ministre de l'instruction publique.—Je demande la parole. Messieurs.....

M. le comte de Montalembert.—Vous me répondrez après.

M. le ministre.—Il y a des choses trop personnelles pour qu'on ne veuille pas y répondre.

M. le comte de Montalembert.—Un mot de plus et j'aurai fini. M. le ministre pourra alors me répondre à son aise.

J'ai parlé de l'intérieur; un mot de plus, et j'aurai fini sur ce qui se passe au dehors de notre pays. Quand il s'agit de recourir à de nouvelles lois et cela au sujet d'une institution aussi universelle que le catholicisme, il est bon, il est même très nécessaire de regarder autour de soi.

Jetez un instant les yeux sur ce qui se passe dans le monde entier depuis quinze ans, et dites de quel côté sont les persécuteurs, ou sont les oppresseurs?

En Suède, est-ce le catholicisme qui condamne un citoyen coupable d'avoir voulu retourner à la foi que son pays a professé pendant sept siècles? est-ce le catholicisme qui le condamne au bannissement et à la confiscation des biens?

En Suisse, est-ce le catholicisme qui viole le pacte fédéral afin de détruire les abbayes, et qui dit, dans un langage digne du Collège-de-France : *qu'il faut atteler les moines aux canons*?

En Russie est-ce le catholicisme qui a égorgé une nation et qui lui arrache peu à peu, avec ce qui lui reste de vie, la foi de ses aïeux?

Non, c'est une puissance schismatique qui a exercé avant vous et mieux que vous le monopole de l'enseignement par l'Etat, c'est la Russie qui égorga la catholique Pologne.

En Prusse, est-ce le catholicisme qui a fait violence aux consciences, qui a emprisonné un vieillard, mis en feu les bords du Rhin? Non, c'est un roi protestant, coupable de n'avoir pas voulu accorder les bénédictions de l'Eglise à des unions que la conscience réprovoque.

En Angleterre, cette nation opprimée qui veut briser ses fers, sont-ce des catholiques qui l'ont enchaînée, volée, insultée? Non, c'est une Eglise parlementaire, une religion d'Etat, une Eglise dans l'Etat, c'est celle qui a foulé aux pieds les catholiques irlandais, et qui a préparé à la nation anglaise le plus terrible danger.

Partout ce sont les catholiques qui sont les opprimés, et nulle part ils n'oppriment.

Et le seul pays où les catholiques ont eu, depuis la révolution de 1789, non pas le dessus, mais voix prépondérante, à l'abri de tout esprit gallican et janséniste, la Belgique est le seul aussi où a été proclamée, appliquée, loyalement et noblement garantie la liberté pour tous et en tout.

Mais, en revanche, si partout le catholicisme est persécuté, nulle part aussi on ne le persécute impunément. Voyez plutôt, en Prusse, la résistance héroïque de l'archevêque de Cologne a ébranlé jusques dans ses fondements le prestige de la puissance prussienne. Le dernier roi de ce pays ne l'a pas emporté, malgré l'astuce de ses diplomates et le zèle de ses administrateurs et de ses généraux de cavalerie; il a été vaincu, j'ose le dire, par la résistance du vieillard emprisonné, qui a sauvé les droits de la conscience et la sainteté du mariage. En Russie, ce qui oppose à la puissance impériale une indomptable résistance, et qui l'empêche de marcher avec sécurité à l'accomplissement de ses ambitieux desseins, n'est-ce pas le catholicisme, que nul ne pourra jamais déraciner du cœur martyrisé de la généreuse Pologne? Et n'est-ce pas le pape qui, seul parmi les souverains du monde, a le courage de protester contre les abus de cette force, de l'iniquité de ce despotisme?

Et en Espagne, voyez cet homme que M. le marquis de Boissy qualifiait l'an dernier de bourreau, et que moi je me bornerai à appeler le persécuteur de l'Eglise. Lui aussi était de ces gouvernements qu'on ne confesse pas. Il avait exilé et emprisonné les évêques, dépouillé l'Eglise des derniers débris de sa splendeur; il avait fait plus, et je recommande ce trait aux canonistes du conseil d'Etat et de la Cour de cassation, il avait imaginé d'interdire l'exercice des fonctions sacerdotales aux prêtres qui ne pouvaient pas présenter un certificat constatant leurs bonnes opinions politiques. Eh bien, cet homme je l'ai vu dans les derniers temps de sa splendeur. On le croyait tout puissant; il avait expulsé sa bienfaitrice, fusillé ses rivaux, il était soutenu par l'Angleterre, il se jouait de la France. Voilà l'état où je l'ai vu, on le croyait plus puissant que jamais. Tout à coup un léger nuage se forme à l'horizon, ce nuage se transforme bientôt en formidable orage.

Cet homme qui avait vaincu tout à la fois le courage et le bon sens, il laisse tomber son épée, et l'intelligence qui l'avait heureusement guidé jusque-là l'abandonne, et je ne crois pas insulter au malheur en disant qu'il est tombé sans honneur et sans gloire. Cependant qu'avait fait l'Eglise? Au milieu des risées de la philosophie et du libéralisme, le vieux pontife qui règne à Rome, qui dirige nos consciences et qui les trouble au besoin, avait ordonné un jubilé, c'est-à-dire que de toutes parts l'arme qui ne sera jamais maîtrisée, rouillée dans nos mains, celle de la prière, s'est adressée vers le ciel, et, depuis le Gange jusqu'au Danube, tous les catholiques ont prié. Les vieilles dévotes de Paris et les vieilles dévotes de New-York ont dit à Dieu, dans le langage du roi David : Lève-toi et juge la cause. La cause a été jugée, le persécuteur de l'Eglise est tombé, et aujourd'hui les évêques